

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 17 FÉVRIER 2014

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 17 février 2014 à 19 h, en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, pour soumettre les projets de règlement n<sup>os</sup> 1270-47 et 1275-196 à une consultation publique quant à leur objet et aux conséquences de leur adoption.

### Présences :

Les conseillers M<sup>me</sup> Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénald Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant quorum sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présentes :

La directrice générale M<sup>me</sup> Manon Bernard et la greffière adjointe M<sup>me</sup> Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

À 19 h, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 20 janvier 2014 les projets de règlement n<sup>os</sup> 1270-47 et 1275-196. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ces projets de règlement.

### **Projet de règlement n° 1270-47 intitulé :**

« Règlement amendant le Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de modifier certaines dispositions relatives au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Fief Choisy ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

### **Projet de règlement n° 1275-196 intitulé :**

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin d'assurer la concordance au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Fief Choisy en modifiant certaines dispositions relatives aux dimensions des constructions, à la superficie des constructions au sol, à l'abattage d'arbres, aux travaux de déblai ou de remblai, à l'architecture, au mode de groupement d'un ensemble de constructions sur un terrain et aux matériaux de revêtement des constructions, et ce, dans le secteur soumis au PPU dans les zones H1-909, H1-913 et H1-914 ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données par le maire, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ces projets de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur lesdits projets de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 45.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Mélissa Côté, notaire  
Greffière adjointe